

Foumakoye Gado :

« Ce projet permettra de jeter un pont de plus entre le bloc de l'Afrique Occidentale et celui de l'Afrique Centrale »

Extrait de l'allocution prononcée par le ministre nigérien de l'Energie et du Pétrole.



Les Ministres Foumakoye Gado et Emmanuel Bonde en symbiose

« Après la signature le 17 septembre 2012 d'un Accord Bilatéral Niger-Tchad, la signature de l'Accord Bilatéral Cameroun-Niger achève les discussions politiques et marque la volonté de leurs Excellences Paul Biya du Cameroun, Idriss Deby Itno du Tchad et Issoufou Muhammadou du Niger, de renforcer la coopération horizontale entre pays africains et l'intégration de nos économies respectives.

Il s'agit en l'occurrence ici d'un bel exemple, car ce projet permettra de jeter un pont de plus entre le bloc de l'Afrique Occidentale et celui de l'Afrique Centrale.

La signature de ce 2ème Accord Bilatéral ouvre aussi la voie aux différentes parties prenantes, pour le lancement des travaux

de construction du tronçon de pipeline inexistant et des autres infrastructures indispensables.

Parallèlement, les négociations doivent se poursuivre entre les trois Etats (Niger-Tchad-Cameroun), les sociétés (expéditeurs et transporteurs), pour s'accorder sur les détails techniques, économiques et financiers.

Pour le Niger qui attend impatiemment de mettre en exploitation ses réserves pétrolières du Bloc Agadem, son souhait est de voir ces accords additionnels finalisés le plus rapidement possibles et dans les conditions les meilleures pour les intérêts respectifs des différentes parties.

« La production du Niger n'est pas très importante. Dans un premier temps, il s'agira de 60 000 barils/jour et il fallait, pour la valoriser, choisir le chemin le plus court, qui va exiger les investissements les moins coûteux. Il se trouve qu'avec le pipeline Tchad-Cameroun, il nous suffira de construire un pipeline d'à peu près 600 km pour faire la jonction entre le Niger et le pipeline existant ».

Foumakoye Gado

Accord bilatéral Cameroun-Niger pour permettre l'évacuation du pétrole brut nigérien à travers le Pipeline Tchad-Cameroun

L'accord a été signé le 30 octobre 2013 au siège de la SNH à Yaoundé, pour la République du Cameroun par le Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique, Emmanuel Bonde ; et pour la République du Niger, par le Ministre de l'Energie et du Pétrole, Foumakoye Gado, en présence du Ministre des Relations Extérieures du Cameroun, Pierre Moukoko Mbonjo et de l'Ambassadeur de la République du Niger au Cameroun, avec résidence à Abuja, S.E. Mansour Hadji Dado.

Les négociations ayant abouti à la signature de cet Accord bilatéral ont été instruites par le Chef de l'Etat, S.E Paul Biya, en application de la loi n° 96/14 du 5 août 1996 portant régime du transport par pipeline des hydrocarbures en provenance des pays tiers.

Les négociations ont été menées, pour la Partie Camerounaise, par une Commission Ad Hoc mise sur pied par l'Administrateur Directeur Général de la SNH et composée d'experts de la SNH et des Ministères en charge des Relations Extérieures, des Mines, de l'Energie, des Finances, de l'Economie, du Commerce et de l'Environnement; et pour la Partie Nigérienne, par une délégation conduite par le Ministre de l'Energie et du Pétrole.

lesquels ce matériel de rechange est acheminé en cas de nécessité.

Il convient de relever que des entreprises camerounaises basées à Kribi, ont été sollicitées pendant les travaux de construction de ce magasin, ainsi que 217 employés originaires de cette localité, sur un total de 352 personnes.

Par ailleurs, l'héliport de la Station de Réduction de Pompage de Kribi a été réaménagé selon les normes prescrites par la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA). Le processus de certification est en cours.

COTCO dispose d'un nouveau magasin à Kribi

Ce magasin, construit à proximité de la Station de Réduction de Pression (PRS), et récemment transféré de Douala à Kribi permet à COTCO d'acheminer plus rapidement sur les sites du Pipeline Tchad/Cameroun, les équipements et les pièces de rechange utiles à l'exploitation et à la maintenance de cet ouvrage.

Les stations de pompage de Dompta et Bélabo, la Station de Réduction de Pression de Kribi et le Terminal de Komé-Kribi 1 sont les principaux sites vers



Le mot du Président
Le CPSP se déploie dans la gestion des pollutions dues aux hydrocarbures

Le Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP) a démarré l'année 2014 par l'organisation en janvier, d'un exercice de simulation de gestion d'un déversement accidentel d'hydrocarbures en mer, dans le cadre du Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (PNLDAH), dont il coordonne la mise en œuvre.

La réalisation de cet exercice, avec la participation de la SNH, des sociétés pétrolières (SONARA, SCDP, PERENCO, COTCO, ADDAX, EUROIL) et des Administrations concernées (Ministère de la Défense, Ministère de la Justice, Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Ministère des Transports, Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales, Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, Ministère de la Communication, Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Ministère de la Santé Publique, Ministère de l'Eau et de l'Energie), traduit la ferme volonté du CPSP d'améliorer les performances des parties prenantes dans la gestion d'un déversement accidentel d'hydrocarbures. Les autres activités du CPSP liées à l'opérationnalisation du PNLDAH en 2014, vont se poursuivre avec la formation sur le terrain, des différents intervenants au niveau des Bases Navales de Kribi, Douala et Limbé, sur l'utilisation des équipements de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures, en cours d'acquisition par le CPSP.

Au cours de l'exercice 2014, le CPSP va également se déployer sur d'autres fronts, pour accomplir ses missions, notamment le suivi de l'accès de nouveaux expéditeurs d'hydrocarbures au Pipeline Tchad/Cameroun, à savoir la République du Niger, ainsi que deux sociétés opérant au Tchad, dont une canadienne, Caracal Energy et l'autre chinoise, la China National Petroleum Corporation International Chad (CNPCIC). Ces sujets et bien d'autres, sont traités dans cette 35^{ème} édition de La Lettre du CPSP.

Merci à tous les lecteurs pour leur appréciation et les mots d'encouragement adressés au CPSP et bonne année 2014.

Adolphe Moudiki
Administrateur Directeur Général de la SNH
Président du CPSP

Le CPSP organise un exercice de simulation de gestion d'un déversement accidentel d'hydrocarbures en mer

C'était du 21 au 24 janvier 2014 dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (PNLDAH).



Des membres de la Cellule Nationale de Gestion de Crise en pleine opération

Cet exercice était organisé avec l'appui technique de Global Initiative for West and Central Africa (GI-WACAF), de l'International Petroleum Industry Environmental Conservation Association (IPIECA) et de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), et la participation des administrations concernées par la mise en œuvre dudit Plan, ainsi que des sociétés pétrolières exerçant au Cameroun.

Son objectif global était de tester la capacité de la Cellule Nationale de Gestion de Crise coordonnée par le CPSP, à gérer un déversement accidentel d'hydrocarbures de Niveau 3 (avec appel à l'assistance technique étrangère). Cet exercice a mobilisé trois cellules de gestion de crise : la Cellule nationale à la SNH à Yaoundé, deux Cellules locales, respectivement à la Préfecture du département du FAKO et à la SONARA à Limbé.

Dans l'ensemble, l'exercice qui consistait à gérer un déversement accidentel

d'hydrocarbures en mer près des installations de la SONARA s'est, déroulé comme prévu.

La Cellule Nationale de Gestion de Crise dirigée par le Secrétaire Permanent du CPSP, était basée à la SNH, la Cellule de la Préfecture du Fako quant à elle était présidée par le Préfet de ce département à Limbé, tandis que celle de la SONARA était placée sous la conduite de son Directeur Général, qui a personnellement pris part aux opérations.

Il convient de relever que toutes ces cellules étaient en parfaite communication permanente au cours de l'exercice.

A l'issue de l'exercice, les différentes cellules ont présenté leurs rapports au cours d'une séance plénière d'auto-évaluation, organisée à la SNH.

Au terme de ce débriefing, des recommandations ont été faites en vue de l'amélioration des performances de la Cellule de crise tant au niveau central que local.

C'est quoi le PNLDAH

Le PNLDAH est un document de référence, adopté par décret présidentiel le 29 octobre 2009. Il rappelle le cadre légal et réglementaire de gestion de l'environnement au Cameroun, y compris les conventions internationales signées par la République du Cameroun et se rapportant à la protection de l'environnement. Il identifie les sources potentielles de déversements accidentels

d'hydrocarbures en territoire camerounais y compris la zone maritime. Le PNLDAH présente les rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans la gestion d'un déversement. Il répertorie les personnes à contacter en cas de déversement d'hydrocarbures et les ressources matérielles mobilisables auprès des différentes sociétés pétrolières.



Les activités menées en 2013 passées en revue par le Comité de Suivi

La deuxième session ordinaire annuelle du Comité de Suivi, instance de supervision du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP), s'est tenue le 26 novembre 2013 au siège de la SNH à Yaoundé. C'était sous la présidence de M. Adolphe Moudiki, Président du CPSP.

A cette occasion, les activités menées par le CPSP depuis janvier 2013 ont été passées en revue. Elles ont notamment été marquées par les négociations qui ont conduit au relèvement du taux du droit de transit des hydrocarbures transportés par le Pipeline Tchad/Cameroun, qui est passé de 0,41 à 1,30 dollar US par baril, à compter du 30 septembre 2013.

En outre, deux nouveaux expéditeurs de pétrole brut à travers ce pipeline ont été annoncés. Il s'agit de la société canadienne Caracal Energy et de la société chinoise China National Petroleum Corporation International Chad (CNPCIC), qui opèrent au Tchad.



Le Président du CPSP à l'ouverture des travaux de la session

Par ailleurs, un Accord bilatéral a été signé le 30 octobre 2013 entre la République du Cameroun et la République du Niger, pour permettre l'évacuation à travers le Pipeline Tchad/Cameroun, des hydrocarbures en provenance du Niger.

Le CPSP a également suivi pendant l'année 2013, les travaux d'adaptation du Pipeline Tchad/Cameroun

au futur barrage hydroélectrique de Lom Pangar.

S'agissant des activités du CPSP dans le cadre du Gazoduc Bipaga – Mplongwe, qui alimente la centrale thermique de Kribi en gaz naturel, elles ont principalement porté sur la surveillance technique et environnementale de cet ouvrage mis en service en février 2013.

Deux nouveaux membres au sein du Comité de Suivi

Modeste Mopa, Directeur Général des Impôts au Ministère des Finances (MINFI), et François Tigoumo, Conseiller Technique N° 4 au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINPAT). Ils ont été cooptés au cours de la session du Comité de Suivi du 26 novembre 2013 et représentent leurs administrations respectives.



Modeste Mopa a été désigné le 22 octobre 2013 par le MINFI.



François Tigoumo a été désigné le 28 mai 2013 par le MINPAT

Pipeline Tchad-Cameroun

Le taux du Droit de Transit revu à la hausse

Il passe de 0,41 dollar US par baril à 1,30 dollar US par baril, suite à la signature le 29 octobre 2013 à Yaoundé d'un avenant à la Convention d'Etablissement de COTCO.



Accord parfait entre le DG de COTCO et l'ADG de la SNH, Président du CPSP

Cet avenant a été signé au siège de la Société

Nationale des Hydrocarbures (SNH) pour la République du Cameroun, par Emmanuel Bonde, Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT) et Adolphe Moudiki, Administrateur-Directeur Général DG de la SNH, Président du CPSP, et Christian Lenoble, Directeur Général de la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO), pour cette société.

Le nouveau taux de Droit de Transit des hydrocarbures transportés par le Pipeline Tchad-Cameroun sera actualisé tous les cinq ans sur la base de la moyenne des taux d'inflation annuels publiés par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) pendant les cinq années précédentes.

Ce taux est applicable, sans discrimination, à tous les expéditeurs de bruts provenant de pays tiers et transportés par ce pipeline.

Les négociations entre la Partie Camerounaise et COTCO se sont déroulées entre le 7 février et le 1^{er} août 2013, en présence de la Partie Tchadienne. Elles ont été conduites pour la Partie Camerounaise, par un Comité Ad hoc mis en place par la SNH, composé d'experts de la SNH, du CPSP et des Ministères en charge des Mines, des Finances et du Commerce.

Cameroun and Niger sign a bilateral agreement for the transportation of Nigerien crude oil through the Chad-Cameroun Pipeline

The agreement was signed on 30 October 2013 at the head office of the National Hydrocarbons Corporation (SNH) in Yaoundé.

The bilateral agreement was signed on behalf of the Republic of Cameroon by the Minister of Mines, Industry and Technological Development, Mr Emmanuel Bonde; and on behalf of the Republic of Niger by the Minister of Energy and Petroleum, Mr Foumakoye Gado.

The ceremony was attended by Mr Pierre Moukoko Mbonjo, Minister of External Relations of the Republic of Cameroon, and the Ambassador of the Republic of Niger to Cameroon with residence in Abuja, H.E. Mansour Aman Hadj Dado.

The negotiations leading to the signing of the bilateral agreement were instructed by the Head of State, H.E. Paul Biya, pursuant to Law N° 96/14 of 5 August 1996 governing the Transportation by Pipeline of Hydrocarbons from other Countries.

The negotiations were conducted, for the Cameroonian Party, by an Ad Hoc Commission created by the Executive



Family photo after the agreement

General Manager of the SNH, comprising experts from the SNH and Ministries in charge of External Relations, Mines, Energy, Finance, Economy, Trade and Environment and for the Nigerien Party, by a delegation headed by the Minister

of Energy and Petroleum, comprising experts from the Presidency of the Republic, the Ministry of Energy and Petroleum and the Ministry of Foreign Affairs, Cooperation and African Integration.

Emmanuel Bonde :

« Des attentes légitimes aussi bien pour l'économie camerounaise que nigérienne »

Extrait de l'allocution prononcée par le ministre camerounais des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique

« Pour le Cameroun, la signature de cet Accord Bilatéral revêt une importance particulière car elle intervient dans un contexte marqué par l'attrait accru des investisseurs pour le domaine minier, et par le développement de plusieurs grands projets structurants, notamment dans le secteur gazier, qui rentre dans le cadre de la Politique des Grandes Réalisations du Président Paul BIYA.

Elle survient également alors que se célèbre le dixième anniversaire de la mise en exploitation du pipeline Tchad/Cameroun, comme pour apporter, s'il en était encore besoin, la preuve concrète de l'exactitude des propos tenus dans le cadre de l'inauguration de ce pipeline par le Président Paul BIYA, qui voyait déjà à travers cette infrastructure, un puissant instrument de promotion de la coopération sous-régionale.

C'est dire tout l'intérêt qu'attache le Cameroun à la signature de cet Accord Bilatéral, dont les attentes légitimes sont réelles, aussi bien pour l'économie camerounaise que pour l'économie nigérienne.

Ces attentes se situent notamment dans les opportunités de valorisation du brut nigérien, qui trouvera dans le pipeline Tchad/Cameroun le chemin privilégié vers son exportation ; et dans la côte atlantique camerounaise, une zone avantageuse d'accès au marché international du pétrole.

Pour le Cameroun, ces attentes se situent très clairement dans les revenus que tirera notre pays du paiement, par les expéditeurs d'un droit de transit qui, nous l'espérons, sera significatif et reflètera une hausse de la production transportée par le pipeline. »

Les chiffres du pipeline Tchad-Cameroun

Key figures related to the Chad/Cameroun Pipeline, from 1st January to 31st December 2013

- Number of liftings of crude oil at Kome-Kribi Terminal : 33 liftings
- Net quantity of crude oil lifted : 30.33 million barrels
- Generated transit fee : \$19.16million, (approximately 8.62 billion CFAF)